

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal Du 16 septembre 2019

Ordre du jour :

- approbation du compte-rendu du 13/05, du 24/06 et du 15/07
- CAPCA : rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 26 juin 2019
- organisation des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre
- départ de Béatrice Anthérion
- questions diverses (pré bilan de la saison camping...)

L'an deux mil dix-neuf, le seize septembre, le Conseil Municipal de St Michel de Chabrillanoux, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Gilles LEBRE, Maire.

Date de convocation : 10 septembre 2019

Membres en exercice : 09 ; Présents : 06

Étaient présents : Mme Nathalie AUFRAND, Mme Joëlle DE PALMA, M Gilles BRUN, M Gilles LEBRE, M Vincent SAUDUBRAY, M Rémi CAUSSE

Procuration : M Gérard BRUN à M Gilles LEBRE

Secrétaire de séance : M Rémi CAUSSE

Excusés : M Gérard BRUN et M Jean Daniel BALAYN

•approbation du compte-rendu du 13/05, du 24/06 et du 15/07

•

Les trois derniers comptes-rendus des conseils municipaux sont approuvés à l'unanimité.

•CAPCA : rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 26 juin 2019

•

M. le Maire expose les points essentiels du rapport et des charges transférées et rappelle quelques principes de fonctionnement entre la CAPCA et les communes membres. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

•organisation des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre :

Le Maire rappelle l'accord passé avec la commune de St Maurice pour cette année de regrouper les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre sur une seule commune avec l'idée d'alterner d'une année sur l'autre. Cette année la cérémonie du 11 novembre se tiendra à St Maurice. Le conseil approuve ce fonctionnement à l'unanimité. Il devrait être reconduit l'année prochaine.

•départ de Mme Anthérion, notre secrétaire de Mairie :

M. le Maire annonce le départ de Béatrice Anthérion sur un autre poste de secrétariat pour la fin de l'année. Il est en recherche d'une nouvelle personne sur ce poste qui concerne aussi la Mairie de St Maurice, assez vite pour permettre un tuilage et une bonne transmission des informations.

QUESTIONS DIVERSES :

- Un panneau de voie sans issue sera posé à la descente du camping. Un autre sera posé dans le village.
- Il est prévu de tracer au sol les places de parking publiques derrière la Cerisaie.
- Pour les travaux de voirie sur la voie douce et suite à l'appel d'offre, c'est la société SCR qui a été choisie.
- Suite au cambriolage de la poste, une alarme a été installée et il sera bientôt posé un volet métallique.
- Cantine scolaire : Suite aux nombreux ratés de début d'année concernant les inscriptions des élèves à la cantine, M. le Maire propose de réunir rapidement les parents d'élèves pour entériner le nouveau règlement ; l'inscription doit se faire désormais le lundi pour la semaine suivante.
- pré-bilan du camping. M. le Maire fait part de sa satisfaction à propos de la saison écoulée. L'objectif premier de mixité des populations a été atteint, les gérants se sont montrés « fédérateurs ». D'autre part l'objectif financier semble en bonne voie d'être lui aussi atteint malgré la baisse de fréquentation générale observée sur le département. Une commission camping sera réunie en octobre pour débattre du meilleur statut à prévoir pour la saison prochaine.
- M. le Maire informe le conseil des décisions prises lors de la dernière commission agriculture ; notamment la présentation du SCOT fixée au vendredi 22 novembre à 18h, suivie d'un débat. Toute la population sera conviée. Le retour très positif sur les marchés d'été du dimanche matin nous encourage à soutenir un élargissement de la saison des marchés pour 2020.
- M. Causse se propose de faire de la publicité sur le référendum d'initiative partagé en cours par le canal de la mailing liste de la Mairie afin d'informer les citoyens de leurs droits. Le conseil approuve.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.